

Recommandations générales

Soyez prudents : prenez de bonnes chaussures de randonnée, montantes si possible, de l'eau, quelques aliments énergétiques, une protection contre le soleil (chapeau, lunettes), une tenue adaptée, une petite pharmacie et un téléphone portable.

Veillez à la météo locale avant tout départ.

Météo France : 08 99 71 02 07 ou www.meteofrance.com
ou l'été auprès du **Point Info**, à la Mairie de Saint-Remèze :
04 75 04 12 24.

Respectez les milieux traversés, les propriétés privées mises aimablement à votre disposition, les gués, les consignes et balisages. Regardez bien aux traversées de route.

Évitez tout feu, la garrigue est trop vulnérable.

Fermez les clôtures. Attention aux clôtures électriques. Tenez les chiens en laisse.

En période de chasse (du 15 août à fin février) et à proximité de battue aux sangliers, manifestez votre présence auprès du premier chasseur posté pour connaître l'étendue du territoire chassé et la situation en cours. Si vous êtes un groupe, n'hésitez pas à contacter la Fédération des Chasseurs d'Ardèche : 04 75 87 88 20.

L'association n'est pas responsable en cas d'accident sur les chemins de randonnée.

Respectez l'environnement et la nature :

On évite de sortir des chemins balisés ; il existe des espèces rares ou protégées. On ne dégrade pas, ne monte pas sur les murets en pierre sèche. Bien évidemment, on ramasse ses ordures.

Dans la **Réserve Naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche**, se conformer scrupuleusement à la réglementation.

Les cueillettes ne sont pas autorisées.

Le Réseau Eco-Veille® :

Si vous rencontrez des problèmes de balisage, signalétique, environnementaux... les signaler en remplissant la fiche Eco-veille téléchargeable sur : www.ardeche.ffrandonnee.fr

Numéros utiles et numéros en cas d'urgence :

Samu -15 Police Secours -17 Pompiers -18 Général -112
Mairie de Saint-Remèze - 04 75 04 12 24

Dans le périmètre de la Réserve, le SGGA - 04 75 98 77 31

Bonne randonnée et bonne découverte du milieu exceptionnel de Saint-Remèze !

L'association **Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze**, née en 2009, a pour but de « *mettre en œuvre toute opération, toute manifestation, toute action liée à l'étude, l'inventaire, la préservation, la prévention, la promotion afférant au patrimoine culturel, naturel, architectural et environnemental de Saint-Remèze et de son territoire* ».

Elle a l'agrément Jeunesse et Education populaire et a son siège social à la Mairie de Saint-Remèze. Elle propose chaque année un programme de sorties thématiques et d'animations, des activités ouvertes à tous.

Elle est à l'origine de l'ouverture de plusieurs chemins de randonnée pour mieux s'approprier et découvrir le territoire.

L'association est consciente de l'enjeu qui se présente à elle avec, à sa porte, la grotte Chauvet-Pont d'Arc, classée au Patrimoine mondial de l'Humanité depuis 2014, la Caverne ou restitution de l'original à moins de 7 km, le site de la Madeleine au cœur des Gorges de l'Ardèche, la Réserve naturelle nationale et bien d'autres atouts, qui attirent sur la commune un afflux touristique de personnes passionnées de patrimoine culturel et environnemental.



Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze
Mairie, 07700 Saint-Remèze
Tél: 04 75 98 48 49 - 04 75 04 09 52 - 06 82 42 84 51
Adresse Email : michel.raimbault2@wanadoo.fr

Site web : www.patrimoinestremeze.org

Circuit 3 Les Costes



Découverte

BALISAGE BLANC ET JAUNE

5.5 km

2 heures 30.

Dénivelé 190 m.

Intérêt

Vue panoramique sur le village et le plateau de Saint-Remèze.
Anciennes terrasses de culture avec murets en pierre sèche sur les pentes.
Vignes et lavande.

Descriptif du circuit n°3

Assez caillouteux et **quelques passages pentus** en descente, marquage blanc et jaune. Parcours sans ombre, à faire de préférence à la fraîche ou en fin de journée. Bonnes chaussures. Chapeau. Eau.

De la Mairie, rejoindre la Place de l'Alambic (ancienne pompe), suivre la rue de la Rouberte, traverser la D4 (autre ancienne pompe) et gagner à l'ouest, direction Vallon-Pont-d'Arc, à la sortie du village, le chemin de Combe grand (calvaire en pierre) qui monte droit vers la colline. Panneau directionnel. En suivre le petit goudron sur 500 m, puis **s'engager en face dans le sentier au niveau de l'élevage de lamas** (Ardèche Lamas). Balisage blanc et jaune.

Le parcours devient assez vite pierreux, dégradé par les motos. Sur votre gauche, murette en pierre sèche et d'anciennes terrasses de culture sur les deux côtés.

Aux 3/4 de la pente, après une courbe, ne pas rater la bifurcation à droite. Le sentier monte vers la crête et son sommet marqué d'un piquet métallique (550 m).

Un petit pas d'escalade facile permet de prendre pied sur ce sommet des Costes.

Le panorama sur l'ensemble du plateau de Saint-Remèze est grandiose, avec son patchwork de parcelles cultivées en vigne et lavande.

Derrière vous, la combe Laval. Suivre la ligne de crête sur une cinquantaine de mètres pour passer à droite d'un ressaut rocheux.

Le balisage est toujours en blanc et jaune.

Un bel ensemble **d'anciennes terrasses de culture** au pied du versant. Le sentier descend à flanc de colline côté Saint-Remèze en vue d'un champ de lavande en contrebas, avec néanmoins deux passages un peu raides.

Il débouche assez bas sur un chemin plus confortable. On aperçoit un magnifique cèdre à gauche au fond du vallon. Bien **prendre à droite** sur ce chemin en direction du village. 200 m plus loin, tourner à gauche vers le champ de lavande en question.

Suivre ce chemin un peu sinueux qui descend vers la plaine. Il est bordé d'un vieux mur en pierre sèche.

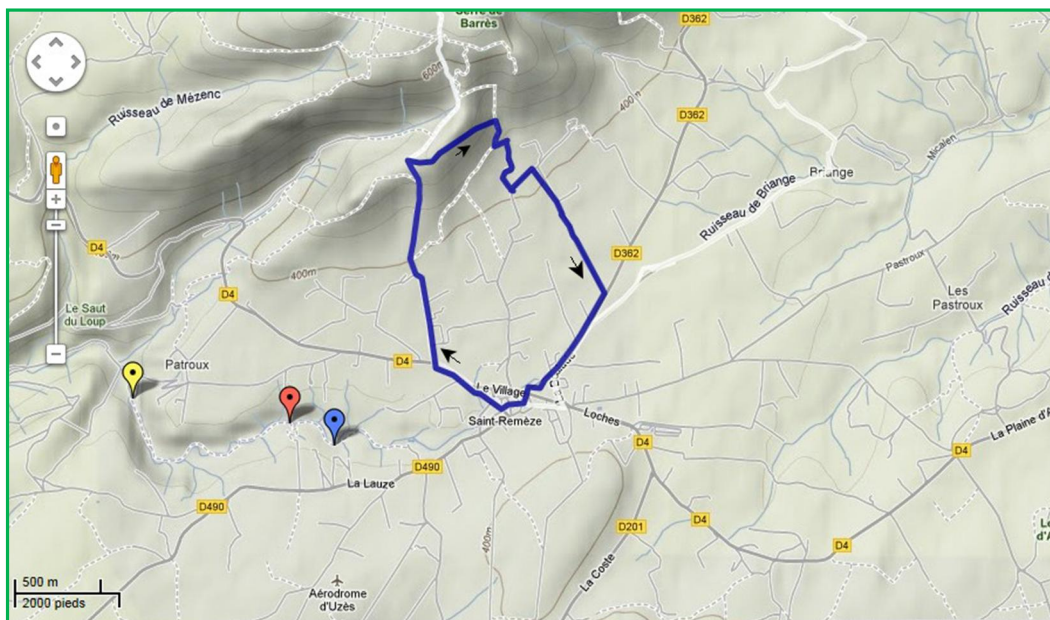
On passe devant une pinède. A 200 m, on tombe sur un autre chemin d'exploitation (deux antennes en face).

Le prendre à gauche sur 250 m, puis tourner à droite sur un chemin à moitié goudronné. En moins d'un km, il va vous permettre de gagner le goudron de la D 362 (route de Saint-Remèze à Gras).

Vous passez au milieu des **vignes, lavandes, jeunes oliviers** et quelques vieux mûriers et amandiers.

Au carrefour, on prend à droite pour retourner sur le bourg en suivant le goudron qui passe devant la Cave coopérative (Les Vignerons des Gorges de l'Ardèche).

Au premier rond-point, continuer tout droit en direction de l'église, au cœur du village, puis vers la place de la Mairie.



Le saviez-vous ?

Terrasses de culture : Elles constituent l'un des éléments majeurs du paysage de Saint-Remèze, où elles sont surtout implantées sur le versant sud de la Serre de Barres (les Costes). Elles traduisent le labeur et le courage des paysans pour transformer les pentes calcaires bien exposées en parcelles cultivables allongées, presque planes, soutenues et encloses par des murettes en pierre sèche.

Elles remontent pour la plupart au début du XIXe s., soit la période où la population croît sensiblement. Il faut mettre en cultures un maximum de terres pour faire face aux besoins alimentaires.

Nos paysans y font aussi de la vigne, de nombreux arbres comme l'amandier, le mûrier, l'olivier, un peu de pommes de terre, des légumineuses ou encore des céréales.

Plateau de Saint-Remèze : Il s'étire entre le massif de la Dent de Rez et les gorges de l'Ardèche, à une altitude oscillant entre 380 et 400 m.

Il correspond à une ancienne surface d'aplanissement se développant dans des roches marno-calcaires dès le Miocène. Nous avons un bel exemple de plateau karstique, occupé par de nombreux lapiaz et truffé d'avernes dont certains célèbres comme l'aven Marzal.

Il fait figure néanmoins aujourd'hui de paysage cultivé, fruit du travail des hommes depuis plusieurs siècles, qui contraste avec l'aridité des plateaux voisins. La vigne et la lavande y sont aujourd'hui les principales cultures.

Profil du circuit

